

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

PROJETS DE RECHERCHE

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
Bourses Expériences 🔍												
CRSNG	Les entreprises exerçant des activités de recherche au Canada peuvent recevoir un appui financier pour recruter un étudiant en sciences naturelles ou en génie pendant 12 à 16 semaines.	Embauche d'un stagiaire pour réaliser de la R-D	Entreprise canadienne	Cofinancement	Le CRSNG verse 4 500\$ et l'entreprise verse un supplément d'au moins 25 % de la valeur de la bourse qui sera versée au stagiaire.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X				X		
Capital croissance PME (CCPME) 🔍												
CRCD Et CDPQ	Ce fonds d'investissement a pour mission principale de mettre du capital patient à la disposition des PME québécoises pour la réalisation de projets d'expansion, de recherche et développement, d'acquisition d'entreprises et d'optimisation de la productivité. Ce fonds accorde une attention particulière au développement économique des entreprises situées en région.	Les projets appuyés doivent être porteurs et générateurs de rentabilité incluant les: <ul style="list-style-type: none"> projets d'expansion; projets de R-D; projets d'acquisition d'entreprise ou d'optimisation de la productivité. 	PME québécoise opérant dans un secteur d'activités à fort potentiel de croissance, excluant les secteurs de l'exploration des ressources naturelles, des services financiers et de l'immobilier.	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement; et Prêt; et/ou Prise de participation. 	Le montage financier peut aller de 100 000\$ jusqu'à 5 millions par projet.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
					X	X	X	X				X
Capital de croissance et transfert d'entreprise 🔍												
BDC	Ce programme offre différentes solutions de financement aux entreprises qui ont besoin de fonds de roulement pour des initiatives de croissance, mais qui n'ont pas suffisamment d'actifs corporels pour garantir un financement conventionnel et qui ne souhaitent pas diluer leur participation.	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'investissement dans des actifs corporels; Projet de R-D; Projet de développement de nouveaux produits et marchés. 	Entreprise canadienne établie ou à forte croissance.	Prêt avec intérêt Garantie de prêt.	Le financement peut aller de 250 000\$ à 35M\$							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X	X	X			X

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtimens, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
Congé fiscal pour chercheurs étrangers 🔍												
MÉSI	Cette mesure fiscale vise à faciliter le recrutement à l'étranger d'experts reconnus, pour travailler à la mise en œuvre de projets d'innovation au sein d'entreprises privées du Québec en accordant des avantages fiscaux aux experts étrangers.	Embauche d'un expert étranger qui détient un diplôme de 1er cycle et qui assure une des fonctions suivantes au sein de l'entreprise: <ul style="list-style-type: none"> • commercialisation de la R-D; • financement de la R-D; • gestion de la R-D; • transfert de technologie. 	Entreprise effectuant de la R-D.	Congé fiscal dont le bénéficiaire direct est l'expert étranger.	Le congé fiscal s'applique au salaire reçu par l'expert étranger sur 100% de son revenu imposable les deux premières années; 75% la 3e année; 50% la 4e année; et 25% la cinquième.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X			X		
Congé fiscal pour experts étrangers 🔍												
MÉSI	Cette mesure fiscale vise à faciliter le recrutement à l'étranger d'experts reconnus, pour travailler à la mise en œuvre de projets d'innovation au sein d'entreprises privées du Québec en accordant des avantages fiscaux aux experts étrangers.	Embauche d'un expert étranger qui détient un diplôme de 1er cycle et qui assure une des fonctions suivantes au sein de l'entreprise: <ul style="list-style-type: none"> • commercialisation de la R-D; • financement de la R-D; • gestion de la R-D; • transfert de technologie. 	Entreprise effectuant de la R-D.	Congé fiscal dont le bénéficiaire direct est l'expert étranger.	Le congé fiscal s'applique au salaire reçu par l'expert étranger sur 100% de son revenu imposable les deux premières années; 75% la 3e année; 50% la 4e année; et 25% la cinquième.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X			X		
Crédit d'impôt pour la recherche précompétitive en partenariat privé 🔍												
MÉSI	Cette mesure fiscale vise à favoriser le regroupement d'entreprises privées qui font de la recherche de nature précompétitive au Québec. Les projets de recherche soutenus sont ceux qui visent à élaborer, acquérir ou valider de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques pouvant, à terme, résoudre un problème concret, générique et bien identifié chez tous les partenaires du projet.	Projet de recherche de nature précompétitive réalisé en partenariat et au Québec.	Entreprise canadienne qui conclut une entente avec un partenaire pour effectuer au Québec ou faire effectuer un contrat de projet de recherche au Québec.	Crédit d'impôt remboursable.	Le taux de crédit d'impôt de base est de 14% des dépenses admissibles et varie entre 14% et 30% dans le cas d'une société sous contrôle canadien.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X					X	

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide									
				Type	Montant maximal								
Crédit d'impôt pour la recherche universitaire ou la recherche effectuée par un centre de recherche public ou par un consortium de recherche 🔍													
Revenu-Québec	Une entreprise ayant conclu un contrat de recherche avec un partenaire admissible peut demander un crédit d'impôt pour la totalité ou une partie d'une dépense liée à la R-D qu'elle a engagé dans l'année d'imposition et dans le cadre de ce contrat.	Projet de recherche universitaire avec une entité universitaire, un centre de recherche public ou un consortium de recherche admissible effectué au Québec.	Entreprise canadienne.	Crédit d'impôt remboursable.	Le taux du crédit d'impôt est de 14% des dépenses admissibles pour tout contrat de recherche universitaire admissible conclu après le 2 décembre 2014. Le taux est majoré à 30% si la société est une société sous contrôle canadienne. Le montant des dépenses utilisé dans le calcul du crédit d'impôt est limité à 80 % des dépenses admissibles relatives à cette entité universitaire.								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X					X	
Crédit d'impôt relatif aux salaires R-D 🔍													
Revenu Québec	Ce crédit d'impôt vise à encourager la réalisation de projet de R-D au Québec. Il est calculé en pourcentage des salaires de R-D admissibles et à certaines contreparties versées à des tiers pour la réalisation de travaux de R-D.	Projet de R-D réalisé au Québec.	Entreprise canadienne qui effectue ou fait effectuer pour son compte des travaux de R-D au Québec.	Crédit d'impôt remboursable	Pour les contrats de recherche conclus après le 3 juin 2014: <ul style="list-style-type: none"> le taux de base du crédit d'impôt est de 14 % des salaires de R-D admissibles; le taux est de 30 % est applicable aux sociétés sous contrôle canadien dont l'actif total pour l'année d'imposition précédente est de 50 M\$ ou moins. 								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X	X			X		
Financement des crédits d'impôt remboursables 🔍													
IQ	Cette solution permet aux entreprises admissibles à des crédits d'impôt remboursables d'obtenir des liquidités immédiatement pour financer leur projet. IQ finance jusqu'à 100% du montant de crédits attendus pendant un exercice financier.	Tout type de projet.	Entreprise qui est admissible à l'un des crédits d'impôt acceptés par IQ.	Prêt avec intérêt; ou Garantie de prêt.	Le financement minimum est de 50 000\$ pour les crédits d'impôt R-D et de 20 000\$ pour les autres crédits d'impôt. La garantie de prêt peut atteindre 80% de la perte nette.								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X	X	X		X		X

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtimens, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
Fonds d'accélération des collaborations en santé 🔍												
MÉSI	Ce fonds vise à améliorer et à renforcer les collaborations dans l'ensemble de la chaîne d'innovation des sciences de la vie. Il encourage les collaborations de recherche entre une ou plusieurs entreprises privées et au moins un établissement de recherche public admissible. Le projet est cofinancé par les fonds public et privé. Les contributions du partenaire(s) privé(s) peuvent être en argent ou en nature. Les partenaires privés peuvent participer aux projets, mais ne peuvent pas faire la demande, qui doit être déposée par les institutions de recherche ou OSBL.	Projet touchant à toutes les disciplines se rapportant au domaine de la santé d'au moins de 3 M\$. La priorité est donnée aux projets qui: *répondent à des enjeux de santé ciblés par le ministère de la Santé et des Services sociaux; et *portent sur la médecine de précision et l'exploitation des méga données en santé.	<ul style="list-style-type: none"> OSBL québécoise; Institut de recherche publique ou entreprise québécoise ou étranger qui exerce ses activités dans les secteurs de l'industrie biopharmaceutique, des technologies médicales ou des technologies de l'information appliquées à la santé. 	Cofinancement.	La subvention gouvernementale est d'un minimum de 1,5M\$ et peut atteindre un maximum de 10M\$, et couvre jusqu'à un maximum de 50% du coût du projet.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	
Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) - volet 2 : le soutien au financement de salaires de professionnels 🔍												
MÉSI	Le FAIR vise le développement économique et touristique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce volet du FAIR permet d'accorder un soutien financier à la réalisation d'activités de R-D, aux projets d'investissement et à la mise sur pied de nouvelles entreprises. Les projets de nature commerciale, du secteur de la santé, de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre, les infrastructures municipales et les services publics de base ne sont pas admissibles.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la productivité de l'organisation; Étude de faisabilité technique et financière d'un projet; Projets portant sur la 2e et 3e transformation des produits; Projet de démarrage, de relève et d'expansion d'entreprise. 	OBNL, coopérative ou organisme à but lucratif et incorporé québécois.	Subvention	Le taux d'aide du Fonds est de 20% pour les projets et 50% des études et activités. L'aide maximale accordée est de 150 000 \$ par projet.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
				X		X	X	X				
Fonds stratégique pour l'innovation 🔍												
ISDE	Ce fonds offre une contribution financière pour améliorer la productivité et appuyer la R-D, les investissements et la croissance des entreprises de toutes tailles.	<ul style="list-style-type: none"> R-D et commercialisation; Expansion et croissance des entreprises; Attraction des investissements et réinvestissement; Développement et démonstration de technologie collaborative. 	Entreprise canadienne dans les secteurs industriel et technologique.	Subvention Prêt avec intérêt Prêt sans intérêt.	Les contributions ne dépasseront pas 50 % des coûts pour les activités admissibles.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X	X				X

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
Programme BioMed Propulsion 🔍												
MÉSI	Ce programme est sous la responsabilité du MÉSI et administré par IQ. Ce programme a pour objectif d'appuyer financièrement les entreprises du Québec à fort potentiel de croissance du secteur des sciences de la vie afin de les amener à commercialiser les résultats de leur recherche.	Projet de R-D dans les domaines de la biotechnologie en santé humaine ou animale ou technologies médicales.	Entreprise dont le siège social est au Québec et qui opère dans les secteurs: <ul style="list-style-type: none"> de la biotechnologie en santé humaine ou animale; ou des technologies médicales. 	Prêt participatif	Le montant de l'aide financière comporte un seuil minimal et maximal de : <ul style="list-style-type: none"> 2,5 M\$ et 10 M\$ pour les entreprises de biotechnologie; et 500 000\$ et 10 M\$ pour les entreprises de technologies médicales. 							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X					X
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté – subventions de renforcement de l'innovation (ICC) 🔍												
CRSNG	Ce programme vise à encourager les partenariats entre les collèges et le secteur privé qui mèneront à l'innovation dans les entreprises via trois types de subvention.	Projets de recherches dans les domaines des sciences naturelles et le génie, les sciences humaines ou les sciences de la santé.	Entreprise canadienne.	Subvention versée au collège partenaire.	Le montant maximal d'aide par année est de: <ul style="list-style-type: none"> 100 000\$ pour les subventions de renforcement de l'innovation Entrée; 400 000\$ pour les subventions de renforcement de l'innovation Croissance et Continuité; 300 000\$ pour les subventions de renforcement de l'innovation Continuité. 							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X					X	

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtimens, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide									
				Type	Montant maximal								
Programme de soutien à la recherche (PSR) -Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (SIIRI) (Volet 4) 🔍													
MÉSI	Ce programme vise à accroître les collaborations de recherche universités-entreprises internationales, intersectorielles et interordres. Les projets admissibles doivent faire appel à la participation d'au moins un organisme québécois (en priorité les entreprises avec moins de 250 employés) et un partenaire étranger.	Projets de recherche avec un/des partenaire(s) étranger(s) ou issu(s) d'une autre province canadienne.	OBNL, établissement de recherche ou entreprise québécoise ou filiale d'entreprise étrangère menant des activités de R-D au Québec.	Subvention.	L'aide maximale est de: <ul style="list-style-type: none"> • 150 000\$ pour les projets de recherche bilatéraux (entre le Québec et un pays ou une autre province canadienne); • 250 000\$ pour les projets de recherche multilatéraux (entre le Québec et au moins deux pays ou provinces canadiennes); • 1,5 M\$ pour les projets d'envergure (projet interdisciplinaire et intersectoriel impliquant plusieurs partenaires étrangers et qui vise à répondre à des grands défis économiques et sociétaux du Québec). 								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X					X	
Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) Soutien aux projets structurants – Projets de recherche-innovation - PSVT (volet 2a) 🔍													
MÉSI	Passeport Innovation offre un appui financier afin de favoriser le démarrage d'entreprises technologiques innovantes et aider les entreprises existantes à renforcer leurs capacités en matière d'innovation. Cette initiative vise entre autres à: <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la compétitivité et le positionnement concurrentiel des PME par l'adoption de pratiques et de technologies innovantes; et • Favoriser le recours aux organismes membres de QuébecInnove dans les projets d'innovation. 	Projets de recherche fondamentale, appliquée et de développement expérimental qui impliquent un ou plusieurs membres de QuébecInnove.	PME, coopérative ou OBNL québécois.	Subvention.	L'aide maximale accordée peut atteindre 150 000\$ selon le nombre de parties prenantes engagées dans le projet.								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X	X					

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtimens, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) Soutien aux projets structurants – Projets de recherche-innovation - PSVT (volet 2a)												
Initiative Passeport Innovation 🔍												
MÉSI	Passeport Innovation offre un appui financier afin de favoriser le démarrage d'entreprises technologiques innovantes et aider les entreprises existantes à renforcer leurs capacités en matière d'innovation. Cette initiative vise entre autres à : <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la compétitivité et le positionnement concurrentiel des PME par l'adoption de pratiques et de technologies innovantes; et Favoriser le recours aux organismes membres de Québecnnove dans les projets d'innovation. 	Projets de recherche fondamentale, appliquée et de développement expérimental qui impliquent un ou plusieurs membres de Québecnnove.	PME, coopérative ou OBNL québécois.	Subvention.	L'aide maximale accordée peut atteindre 150 000\$ selon le nombre de parties prenantes engagées dans le projet.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X					
Programme Quantum Leap 🔍												
CQDM	Quantum Leap soutient la recherche précompétitive dont les percées technologiques stimuleront la productivité de la R-D biopharmaceutique et apporteront des solutions aux besoins critiques de l'industrie. Ce programme permet aux PME et aux chercheurs universitaires de développer des plateformes qui auront un impact sur la recherche biopharmaceutique tout en les positionnant avantageusement pour la commercialisation.	Développement de technologies, de plateformes ou d'outils novateurs qui améliorent le processus de R-D de médicaments.	PME canadienne du secteur biopharmaceutique.	Subvention.	Le financement varie entre 500 000\$ et 2,5 M\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	
Recherche scientifique et développement expérimental (R-D) – programme d'encouragements fiscaux 🔍												
Agence du revenu du Canada	Ce programme fédéral vise à encourager les entreprises canadiennes de toutes tailles et secteurs à effectuer des activités de R-D au Canada. Les bénéfices qui en découlent sont à deux niveaux : <ul style="list-style-type: none"> premièrement, elles peuvent déduire les dépenses de R-D de leur revenu aux fins de l'impôt. deuxièmement, elles gagnent un crédit d'impôt à l'investissement (CII) pour la R-D qu'elles peuvent utiliser pour réduire l'impôt sur son revenu. Dans certains cas, le solde du CII peut être remboursé. 	Projets de R-D.	Entreprise canadienne.	Déduction des revenus imposables et crédit d'impôt.	Le taux de CII remboursable de base est de : <ul style="list-style-type: none"> 15% pour toutes sociétés; et peut aller jusqu'à 35% dépenses de R-D admissibles dans le cas où elles sont faites par une société sous contrôle canadien et sont inférieures à 3M\$. 							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X					

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide									
				Type	Montant maximal								
Stages d'innovation en entreprise (Accélération) 🔍													
Mitacs	Dans le cadre de ce programme, les entreprises élaborent un projet de recherche avec des chercheurs universitaires et le soumettent à un représentant de Mitacs. Une fois la proposition acceptée, les entreprises pourront bénéficier des travaux de recherche des stagiaires dont la rémunération est cofinancée par l'entreprise et par Mitacs.	Projets de recherche impliquant un stagiaire de niveau maîtrise ou doctorat.	Entreprise ou OBNL canadien.	Cofinancement.	Les entreprises doivent contribuer au minimum 7 500\$ et Mitacs versera 7 500\$ pour une bourse de recherche de 15 000\$. Pour les plus gros projets, les entreprises peuvent obtenir une contrepartie de 1,22\$ pour chaque dollar contribué.								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X				X		
Stages d'innovation en entreprise (Élévation) 🔍													
Mitacs	Les bourses Mitacs Élévation visent à renforcer les capacités en R-D des entreprises en les jumelant avec des diplômés de doctorat dans le cadre d'un projet de recherche de deux ans. Chaque bourse est administrée par une université. Les collaborations établies dans le cadre du programme Mitacs Élévation permettent ainsi aux entreprises d'accéder à une expertise universitaire de pointe, à de l'équipement, à des laboratoires et à diverses autres ressources universitaires.	Projets de recherche impliquant un stagiaire de niveau doctorat.	Entreprise ou OBNL canadien.	Cofinancement.	Les entreprises participantes versent 30 000 \$ et Mitacs verse 30 000 \$ pour une subvention de recherche totale de 60 000 \$ par année qui sera gérée par l'université concernée.								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X				X		
Subventions Connexion 🔍													
CRSNG	Les subventions Connexion offrent un appui financier pour encourager les chercheurs universitaires et collégiaux à établir des relations avec l'industrie et d'autres groupes d'utilisateurs finaux des connaissances en vue de former de nouveaux partenariats.	Établissement de nouveaux partenariats à des fins: <ul style="list-style-type: none"> de recherche en sciences naturelles ou en génie; ou d'embauche d'étudiants comme stagiaires. 	Entreprise canadienne en exploitation depuis au moins deux ans et avoir au moins deux employés à temps plein.	Subvention versée au chercheur et organisme partenaire.	Le montant maximal de l'aide est de 25 000\$.								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X				X	X	

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtements, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
Subventions De l'idée à l'innovation (INNOV) 🔍												
CRNSG	Les subventions INNOV ont pour objectif d'accélérer le développement pré concurrentiel des technologies prometteuses issues des milieux universitaire et collégial et de promouvoir leur transfert vers une entreprise canadienne établie ou nouvelle. Elles offrent des fonds aux membres du corps professoral de collège ou d'université à l'appui de projets de R-D dont le potentiel sur le plan du transfert de technologie est reconnu.	Activités de R-D dont : <ul style="list-style-type: none"> • Perfectionnement et mise au point de modèles; • Vérification de l'application; • Réalisation d'études sur le terrain et enquête sur le marché; • Préparation de démonstrations; • Fabrication de prototypes; • Réalisation d'essai bêta. 	Entreprise canadienne ou entreprise étrangère qui peut démontrer les avantages sur l'économie canadienne qui découlent de leur participation aux projets.	Subventions versées aux chercheurs partenaires.	Le montant maximal demandé au CRNSG varie selon la phase du projet, soit entre 15 000\$ et 350 000\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	
Subventions de recherche et développement appliquée (RDA) 🔍												
CRNSG	Les RDA appuient des projets de R-D appliquée dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences humaines ou des sciences de la santé et menés conjointement par des chercheurs des collèges et leurs partenaires du secteur privé. Les entreprises partenaires et le CRNSG partagent les coûts directs des projets.	Projets de R-D en partenariat avec un collège canadien dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences humaines ou des sciences de la santé	Entreprise canadienne	Cofinancement.	Les subventions versées par le CRNSG peuvent atteindre 150 000\$ à condition que l'entreprise partenaire verse un montant au moins équivalent, soit 150 000\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	
Subventions d'engagement partenarial (SEP) 🔍												
CRNSG	Les SEP permettent aux entreprises établies au Canada de bénéficier de l'expertise des chercheurs qualifiés en accordant une subvention aux chercheurs universitaires et collégiaux qui appliquent leur connaissance à la résolution de problèmes propres à ces entreprises.	Projets de recherche impliquant un chercheur de niveau universitaire ou collégial.	Entreprise ayant une base opérationnelle au Canada avec au moins deux employés à temps plein et être en activité depuis au moins deux ans.	Subvention versée aux chercheurs partenaires.	La subvention maximale est de 25 000\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X			X	X	

Dernière mise à jour en décembre 2017

Programmes d'aide financière aux entreprises

Légende (Type d'activité supportée) : * **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARC	Agence du revenu du Canada
BDC	Banque du développement du Canada
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CNRC	Conseil national de recherches Canada
CQDM	Consortium québécois sur la découverte du médicament
CRCD	Capital régional et coopératif Desjardins
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
DEC	Développement économique Canada
EDC	Exportation et développement Canada
EDSC	Emploi et Développement social Canada
IQ	Investissement Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISDE	Innovation, Sciences et Développement économique du Canada
MÉSI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
R-D	Recherche et développement
R-D	Recherche scientifique et développement expérimental